



Travaux chez le locataire le week-end

Par **sweetcalliope**, le **03/11/2010** à **14:51**

Bonjour,

Je suis propriétaire d'un studio mis en location. J'ai des petits travaux à faire dans l'appartement (pause d'une ventilation sur la porte de la douche). Je dois le faire faire par quelqu'un qui ne peut le faire que le week-end. Seulement la locataire (qui ne travaille pas) refuse qu'on passe le week-end chez elle. Est-ce légal? J'essaye d'avoir la réponse chez l'ADIL, mais ils sont injoignables.

Merci pour votre réponse.

Par **mimi493**, le **03/11/2010** à **14:58**

Bien sur que le locataire peut refuser, le WE ou tout autre heure/jour qui ne lui convient pas (il est chez lui). Proposez une autre date. S'il refuse toutes les dates, vous abandonnez l'idée de travaux, sauf s'il s'agit de travaux pour une réparation urgente qui ne peut être différée après le départ du locataire (Article 1724 du code civil)